

FRANCOISE SCHEPMANS*Députée bruxelloise*

Question orale de Madame Françoise Schepmans à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, des Crèches, de la Culture, de la Politique d'aide aux personnes handicapées, du Tourisme et du Transport scolaire

Objet : l'accès au parking du campus CERIA aux enseignants francophones

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur un problème persistant de stationnement qui affecte les enseignants francophones sur le campus du CERIA, à Anderlecht. À la suite d'une interpellation que j'ai formulée en 2022, un groupe de travail (GT) a été mis en place afin de discuter des difficultés rencontrées par les enseignants en matière de stationnement, en particulier face à la décision de restreindre l'accès au parking situé sur le campus.

Malgré la création de ce groupe de travail, il semble que la situation n'ait pas évolué favorablement pour les enseignants francophones, qui continuent d'être exclus de l'accès direct au parking, tandis que leurs collègues néerlandophones bénéficient d'un accès autorisé via une étiquette spécifique. Les enseignants francophones sont contraints de se garer au parking de dissuasion du CERIA, situé à environ 20 minutes à pied du campus, ce qui complique leur quotidien professionnel. La raison invoquée concerne la sécurité des élèves, en raison de l'accès limité par la drève.

Cette mesure, perçue comme précipitée et inéquitable, pose plusieurs problèmes de gestion quotidienne pour les enseignants. Des solutions concrètes, telles que la création d'un nouveau parking sur le campus, pourraient être envisagées, notamment en utilisant des espaces disponibles sur place plutôt que de louer des emplacements éloignés.

Face à cette réalité préoccupante, plusieurs interrogations se posent.

1. Malgré la création d'un groupe de travail en 2022, pourquoi la situation des enseignants francophones en matière de stationnement n'a-t-elle pas été améliorée ?



2. Pourquoi une distinction est-elle maintenue entre les enseignants francophones et néerlandophones concernant l'accès au parking du campus du CERIA ?
3. Quelles mesures concrètes peuvent être prises pour garantir un accès équitable au stationnement pour tous les enseignants, tout en assurant la sécurité des élèves ?
4. La création d'un parking sur le campus du CERIA, pour les enseignants francophones, est-elle envisageable, compte tenu des espaces disponibles ?
5. Quelles actions mettre en œuvre pour résoudre cette situation et assurer un traitement équitable aux enseignants francophones, afin d'éviter que cela ne nuise à leur engagement professionnel ?

Françoise Schepmans